

Province de Luxembourg  
Arrondissement de Bastogne



Commune de  
**GOUVY**

## AVIS DE PUBLICATION

Le Collège communal de la Commune de Gouvy, conformément à l'article L1133-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, informe la population et toute personne intéressée de la délibération du 20 novembre 2019 du Conseil communal, ayant pour objet:

Patrimoine communal  
Droit de superficie pour l'implantation de mâts éoliens  
DECISION de principe

Le texte intégral du règlement en question ainsi que le texte de l'arrêté de l'Autorité de tutelle peuvent être consultés au siège de l'Administration communale, maison communale, sise rue Bovigny, 59, tous les jours ouvrables, de 09 heures à 12 heures.

GOUVY, le 28/11/2019

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,

Delphine NEVE



La Bourgmestre,

Véronique LEONARD.

